

Le CC pour quel métier ?

DIRECTEUR.RICE D'ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

« Le directeur.rice d'accueil collectif de mineurs est responsable d'une structure ou d'un séjour (jeunes âgés de 3 à 17 ans). Il.elle élabore le projet pédagogique en lien avec les animateurs. Il.elle est chargé.e du respect de la réglementation, du budget, de l'intendance et de la direction de l'équipe d'animation. Il.elle assure aussi le lien avec les familles des enfants. »



ALSH, centres de vacances, séjours...



1800 à 2000€ brut pour un temps plein



Être titulaire d'un BPJEPS (autre que LTP), d'un DEJEPS ou d'un DESJEPS



Temps plein (parfois en cumul de missions)



Expérience professionnelle

Connaissance des métiers de l'animation

Sens des responsabilités

1

ÉLABORER

le projet pédagogique avec les animateurs

2

DIRIGER

l'équipe d'animation

3

ÉCHANGER

avec les familles

ÉLÉONORE, 28 ANS

« Je suis titulaire d'un BPJEPS APT et je travaille dans un accueil collectif de mineurs depuis 5 ans. Je souhaitais évoluer dans mes missions et j'ai donc passé mon certificat complémentaire de direction. Aujourd'hui je suis directrice de la structure. »